

## **Repreneurs, cédants et créateurs d'entreprise : les bonnes rencontres sur MeetPRO !**

**La startup MeetPRO a mis en ligne la version bêta de sa plateforme de rencontre entrepreneuriale [meetpro.fr](http://meetpro.fr). Le site réunit repreneurs et cédants, créateurs et spécialistes de l'accompagnement des entreprises. Son système d'annonces, de matching et de conversation discrète bouleverse les usages de la reprise/cession en ciblant en priorité les repreneurs.**

Depuis le 27 février dernier, les repreneurs, cédants, créateurs d'entreprise et leurs accompagnants peuvent déposer gratuitement leur volonté d'entreprendre, de transmettre ou de conseiller sur le site [meetpro.fr](http://meetpro.fr). Ils peuvent ainsi entrer en contact les uns avec les autres, en toute confidentialité, par l'intermédiaire du tchat de la première plateforme française de « rencontre entrepreneuriale ». Car les fondateurs de MeetPRO se sont inspirés des sites de rencontres et d'annonces à succès pour mettre en relation tous les protagonistes de la reprise/transmission d'entreprise. « MeetPRO va faciliter l'accès à l'entrepreneuriat en levant les freins à la transmission, explique Patrick Janot, CEO de MeetPRO. Plus globalement, nous voulons faire de notre plateforme un booster économique. » La startup, incubée dans la pépinière biterroise Innovosud, a levé 270 000 euros pour développer et lancer la V1 de son site. Ses dirigeants estiment leur besoin actuel de financement à 1,5 million d'euros.

### **MeetPRO veut confronter le besoin d'entreprendre à celui de céder**

MeetPRO souhaite répondre au désir d'entreprendre exprimé par plus de 800 000 chercheurs d'emploi et par 14% des salariés en mettant en relation ces futurs entrepreneurs avec les dirigeants qui peinent à trouver des repreneurs et donc à transmettre leurs activités. « Rares sont les sites d'annonces classiques à impliquer les repreneurs, remarque Patrick Janot. Nous concentrons nos efforts de communication sur ces derniers car ils sont difficiles à identifier. Une nouvelle levée de fonds doit nous y aider. » Le rapport de la députée Fanny Dombre-Coste, remis en juillet 2015 au ministre de l'économie, est venu conforter le concept MeetPRO dans son approche. Ce rapport alerte en effet le gouvernement sur les difficultés des dirigeants de TPE-PME à transmettre leur entreprise et préconise notamment de sensibiliser les repreneurs.

### **La plateforme des entrepreneurs se construira avec eux**

Les créateurs de MeetPRO annoncent une 2<sup>e</sup> version de leur site pour juillet 2017. La version bêta comprend déjà une forte dimension R&D avec : un système d'annonces gratuites et anonymes personnalisées, un puissant moteur de recherche et de matching, le profilage du repreneur, une mise en relation en toute confidentialité et un système de conversation avec dévoilement progressif des informations pour une mise en confiance réciproque. Dans sa version complète, la plateforme offrira des fonctionnalités plus évoluées : parcours des cibles avec mise en relation avec les accompagnants utiles géolocalisés à chaque étape, écosystème autour des annonces de cédants, espace actualités, boîte à outils, cloud et partage de données...

MeetPRO en appelle aux bêta-testeurs pour l'aider à répondre au mieux à leurs besoins et à enrichir l'outil.

#### **MeetPRO mode d'emploi**

- L'utilisateur poste gratuitement son annonce : projet de reprise, cession, création d'entreprise ; offre d'accompagnement.
- Il peut souscrire un abonnement de 3 à 12 mois pour promouvoir son annonce :  
pour les professionnels (cédants, accompagnants) à partir de 24,90 euros HT par mois,  
pour les particuliers (repreneurs, créateurs) à partir de 9 euros TTC par mois.
- Le tchat permet à deux annonceurs de discuter et de choisir le niveau de confidentialité de l'échange.
- La discussion instaure la confiance, les annonceurs peuvent échanger des documents.
- Si affinités, la négociation s'engage et peut aboutir à une transaction, sans l'intervention de MeetPRO.
- MeetPRO propose aux accompagnants experts d'aider les binômes qui en ont fait la demande.

## À propos de MeetPRO

### Statut juridique

HandOVER SAS  
Création : 4 avril 2016  
Fonds propres : 135 K€

### Répartition du capital

Patrick Janot	73.20%
Jérôme Coquerel	18.30%
Nicolas Martin	4.82%
Soutiens	3.68 %

### Aides / subventions / prêts (janvier 2015 à janvier 2017)

- Concours AXA + My Major Compagny	34 K€
- AFC, aide Région LR	12 K€
- AFT, aide Région LR	25 K€
- BFT, aide BPI LR	20 K€
- INPI, aide	6 K€
- Prêt Initiative	22 K€
- Prêt Société Générale	70 K€
- Prêt aide FISO BPI Occitanie	80 K€
- CREALIA en cours	

MeetPRO est sélectionnée Jeune Pousse SNCF Développement 2017

MeetPRO participe au concours AVIVA La Fabrique pour un mois à partir du 14 mars prochain.

## *Il était une fois MeetPRO*

À l'origine de MeetPRO, un entrepreneur aguerri, **Patrick Janot**, qui a mené toute sa carrière dans le secteur de l'optique à Béziers. Patrick a tenu plusieurs magasins en tant que directeur ou gérant (jusqu'à 80 salariés). Ces expériences lui ont permis d'acquérir des compétences en gestion d'entreprise, en stratégie et en gestion des ressources humaines. Il a procédé à des créations, à des reprises, à des cessions et à des fermetures de points de vente.

Lorsqu'il décide, fin 2013, de débiter une nouvelle vie professionnelle, il hésite entre la création et la reprise d'entreprise. Internet ne lui donne pas les réponses qu'il cherche mais lui fait prendre conscience du manque d'informations concrètes destinées aux repreneurs.

**En mars 2014, Patrick tient enfin son projet** : il va créer un site qui permettra à chacun de définir son projet de reprise, transmission ou création, de trouver des entreprises, de rencontrer des femmes et des hommes, et d'avoir à sa disposition tous les outils nécessaires. Sa devise : partager pour réussir. MeetPRO est en gestation !

**Patrick Janot fait alors appel à Jérôme Coquerel**, gérant de la société de conseil Entrevue et propriétaire de trois magasins d'optique. Jérôme a travaillé 17 années chez GrandVision, dont 10 comme directeur de la franchise internationale. Fin septembre 2014, les deux entrepreneurs ont achevé le business model de MeetPRO. Il aura fallu neuf mois de réflexion, l'accompagnement de la CCI Languedoc-Roussillon et la collaboration régulière d'une équipe de 10 personnes. Ils soumettent MeetPRO au Réseau Synergies, par le biais de la CCI, pour envisager son financement.

**MeetPRO intègre la pépinière Innovosud en janvier 2015**. La SAS Hand-over est créée en avril 2016. **Nicolas Martin entre au capital**. Développeur confirmé, chef de projet digital, il travaille depuis 20 ans dans la programmation et la création de sites Web. De juillet à décembre 2016, MeetPRO noue ses principaux partenariats et obtient prêts et soutiens financiers, notamment un Prêt d'honneur Initiative France et Initiative remarquable, une aide FISO et le soutien de la Société Générale avec un Prêt Innovation.

## *Contact presse*

Agence RP Karine Baudoin • 06 30 08 42 14 • 04 67 40 36 77 • [contact@karinebaudoin.com](mailto:contact@karinebaudoin.com)